

2 LE SYSTÈME SCOLAIRE LUXEMBOURGEOIS

Aperçu et tendances

Cet article donne un aperçu des principaux faits et chiffres du système scolaire luxembourgeois et présente les développements réalisés au cours des dernières années. L'accent est mis en particulier sur la transition de l'enseignement fondamental à l'enseignement secondaire. À cet égard, d'importantes différences sont en partie observées en fonction du sexe, des nationalités et entre différentes communes du Luxembourg.

2.1 | Structure du système scolaire

Au Luxembourg, l'école est obligatoire pour les enfants et les adolescents de 4 à 16 ans ; les élèves fréquentent l'école pendant au moins 12 ans au total. Cette période comprend l'enseignement fondamental et l'enseignement secondaire.

L'enseignement fondamental est composé de quatre cycles d'apprentissage :

- Le cycle 1** pour les enfants de 3 à 5 ans, avec une année facultative d'éducation précoce, et deux années d'éducation préscolaire ;
- Le cycle 2** pour les enfants de 6 à 7 ans ;
- Le cycle 3** pour les enfants de 8 à 9 ans ;
- Le cycle 4** pour les enfants de 10 à 11 ans.

L'enseignement secondaire est divisé en deux ordres d'enseignement :

L'enseignement secondaire classique (ESC) :

l'ESC dure généralement sept ans et prépare les élèves à l'entrée dans les études supérieures avec le diplôme de fin d'études secondaires classiques.

L'enseignement secondaire général (ESG, anciennement enseignement secondaire technique) :

pendant les trois premières années (classes inférieures), les élèves suivent les cours d'une classe de l'enseignement secondaire général dans le cadre de la voie d'orientation (classes G) ou d'une classe de l'enseignement professionnel préparatoire dans le cadre de la voie de préparation (classes P). Dans la voie d'orientation, à partir de la classe 6G, les matières linguistiques et les mathématiques sont proposées sous forme de cours de base et de cours avancés. Une classe axée sur l'enseignement pratique, la 5^e d'adaptation (5AD, anciennement 9PR), est également proposée dans cette voie. Cette classe s'adresse aux élèves qui ont réalisé des →

¹ Nous remercions Peter Wallossek (Service des statistiques et analyses, MENJE) pour son aimable soutien.

Au Luxembourg, il existe 39 écoles secondaires publiques et 14 écoles secondaires privées/internationales ainsi que 157 écoles fondamentales publiques et 14 écoles fondamentales privées/internationales. Il existe également 15 établissements publics d'éducation différenciée.

→ progrès importants dans le cadre de la voie de préparation ou aux élèves qui ne progressent pas dans les classes G de la voie d'orientation. À l'issue de la 5^e classe, tous les élèves sont orientés, en fonction de leur profil individuel, vers les différents ordres du niveau intermédiaire ou supérieur :

a) L'enseignement classique (ESC), qui est uniquement réservé aux élèves les plus performants des classes inférieures de l'ESG. L'ESC est sanctionné par le diplôme de fin d'études secondaires classiques et prépare avant tout aux études universitaires.

b) L'enseignement général (ESG, anciennement régime technique). L'ESG est sanctionné par le diplôme de fin d'études secondaires générales.

c) La formation professionnelle visant le diplôme de technicien (DT) qui, suite à la réussite des modules préparatoires, donne accès aux écoles supérieures spécialisées ou aux établissements d'enseignement technique supérieur.

d) La formation professionnelle visant le diplôme d'aptitude professionnelle (DAP), qui permet d'accéder au marché du travail avec une qualification, ou visant le certificat de capacité professionnelle (CCP).

Les élèves qui présentent des besoins éducatifs particuliers sont soit intégrés au système décrit ci-dessus, soit formés dans un établissement d'éducation différenciée.

Au Luxembourg, il existe 39 écoles secondaires publiques et 14 écoles secondaires privées/internationales ainsi que 157 écoles fondamentales publiques et 14 écoles fondamentales privées/internationales. Il existe également 15 établissements publics d'éducation différenciée.



2.2 Répartition des élèves dans les différents ordres d'enseignement

Au cours de l'année scolaire 2016/2017², 101 524 élèves ont fréquenté les écoles luxembourgeoises. Environ 87 % (88 484) étaient dans une école suivant le programme d'études national, et 13 % (13 040) dans une école suivant un programme d'études international.

La répartition dans les différents ordres d'enseignement montre que 4,5 % (4 615 enfants) ont fréquenté l'éducation précoce, 12,4 % (12 561 enfants) le préscolaire et 36,9 % (37 452 enfants) les cycles 2 à 4 de l'enseignement fondamental. En ce qui concerne les écoles secondaires, près d'un cinquième de tous les élèves (18,25 % ou 18 526) a suivi l'enseignement secondaire, près d'un tiers

(27 % ou 27 495) était inscrit dans un établissement de l'enseignement secondaire technique et environ un pour cent des élèves (0,86 % ou 875) a fréquenté un établissement d'éducation différenciée (cf. tableau 1).

Les écoles suivant un programme d'études international jouent un rôle important, surtout dans l'enseignement secondaire : 6 576 élèves ont fréquenté un établissement de ce type, ce qui représente 35,5 % de l'ensemble des élèves de l'enseignement secondaire classique. Dans le dernier rapport sur l'éducation de 2015, cette part ne représentait que 29,5 %.

Les écoles suivant un programme d'études international jouent un rôle important, surtout dans l'enseignement secondaire : 6 576 élèves ont fréquenté un établissement de ce type, ce qui représente 35,5 % de l'ensemble des élèves de l'enseignement secondaire classique. Dans le dernier rapport sur l'éducation de 2015, cette part ne représentait que 29,5 %.

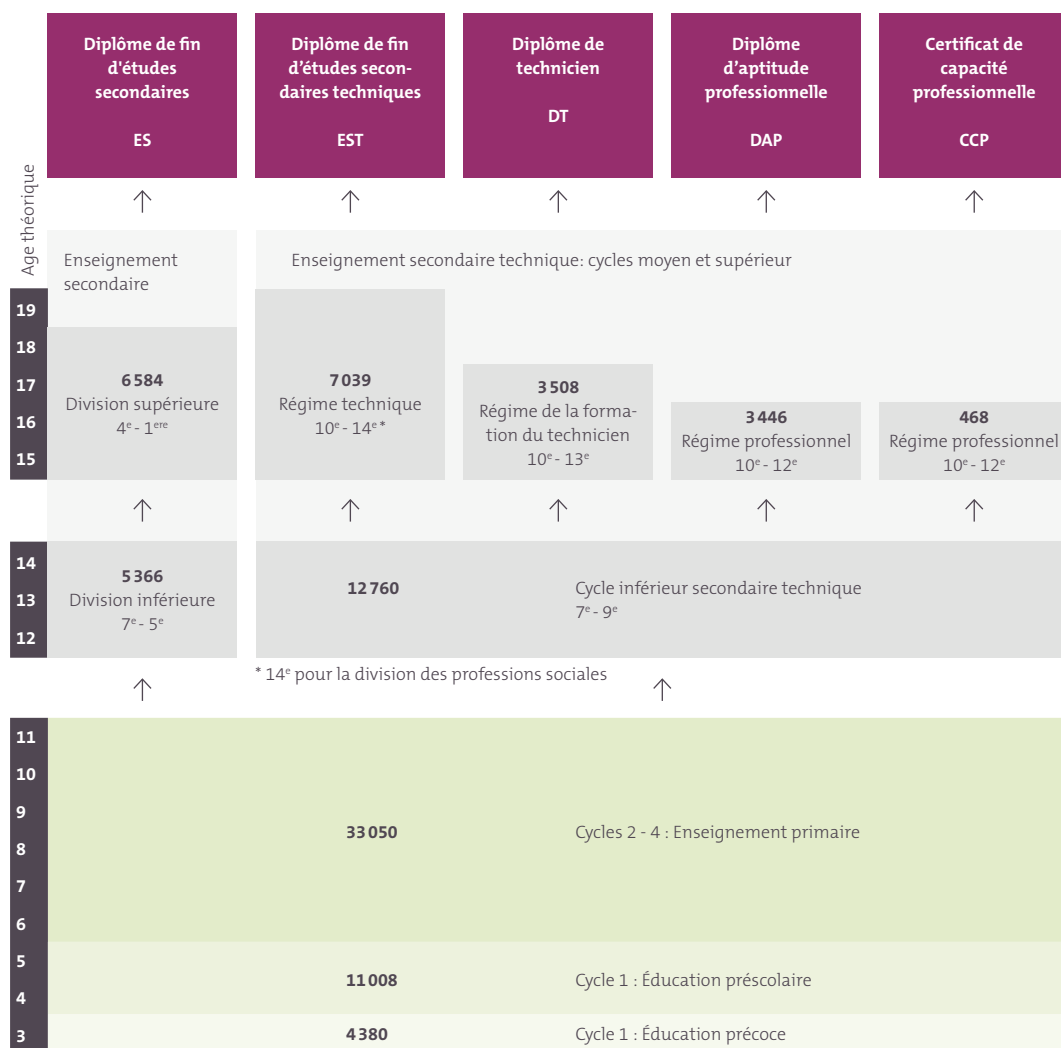
Tableau 1 Répartition des élèves par ordre d'enseignement (2016/2017)

Filière	Programme national	Programme international	Total
Fondamental cycle 1 – précoce	4 380	235	4 615
Fondamental cycle 1 – préscolaire	11 008	1 553	12 561
Fondamental cycle 2–4	33 050	4 402	37 452
Éducation différenciée	875	-	875
Enseignement secondaire technique	27 221	274	27 495
Enseignement secondaire	11 950	6 576	18 526
Total	88 484	13 040	101 524

² Les chiffres de l'année scolaire 2017/2018 n'étaient pas encore disponibles à la date d'impression de cet article. La terminologie utilisée (ES, EST, etc.) correspond à celle encore en vigueur pendant l'année 2016/2017.

→ En considérant uniquement les élèves ayant fréquenté une école suivant le programme d'études national au cours de l'année scolaire 2016/2017, on obtient la répartition suivante, en fonction des différents ordres et filières du système scolaire :

Fig 1 Élèves suivant le programme national en 2016/2017



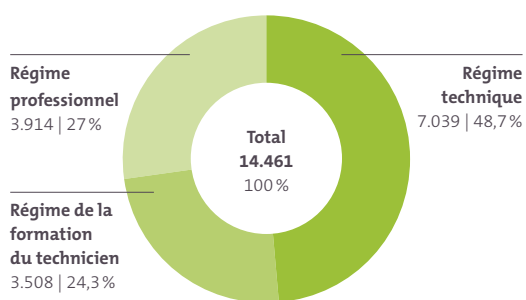
En considérant uniquement l'enseignement secondaire³, on constate que plus des deux tiers (69,5 %) des élèves des écoles secondaires ont fréquenté l'enseignement secondaire technique (EST) et 30,5 % l'enseignement secondaire (ES). En comparaison aux chiffres du dernier rapport de l'éducation de 2015, on constate un recul d'un point de la proportion des élèves de l'ES. Si l'on compare aux chiffres observés il y a 10 ans, la proportion des élèves de l'enseignement secondaire a reculé de trois points : elle est donc passée de 33,4 %

pour l'année 2006/2007 à 30,5 % pour l'année 2016/2017.

Une analyse plus fine de la scolarité au sein de l'enseignement secondaire technique montre que les classes du régime technique représentent la plus grosse part de l'EST, avec une proportion de 48,7 %, suivies par le régime professionnel, avec 27 %, et enfin par le régime de la formation de technicien, avec 24,3 % (figure 2).

³ Toutes les données présentées dans la suite du texte se réfèrent aux écoles publiques.

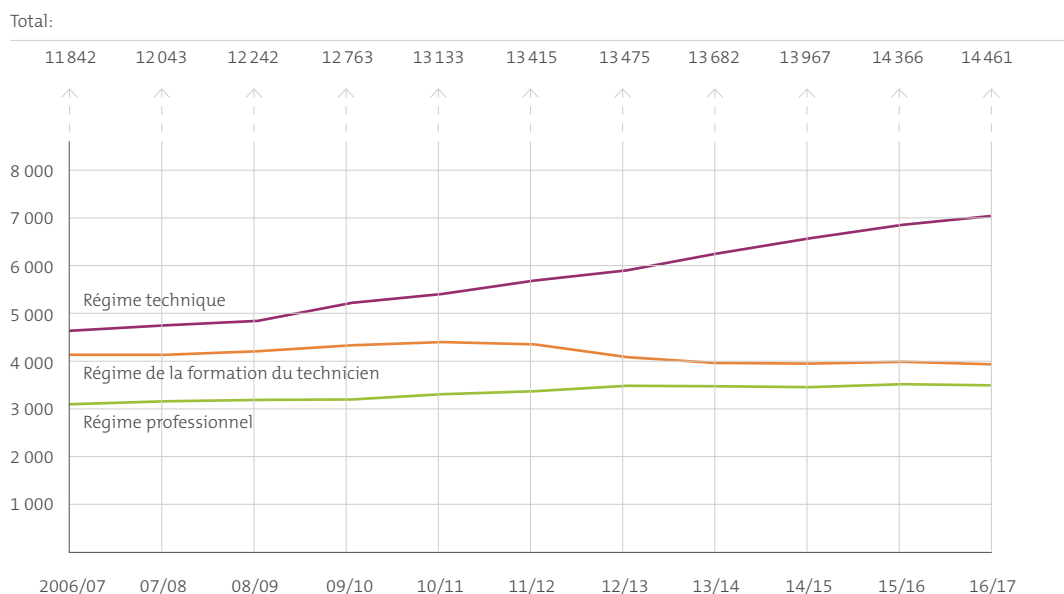
Fig 2 Scolarité au sein de l'EST, nombre d'élèves en 2016/2017



L'analyse des évolutions au sein de l'enseignement secondaire technique au cours des dix dernières années indique que, avec un nombre global d'élèves en augmentation, le nombre d'élèves du régime technique a fortement augmenté, tandis que les chiffres concernant le régime de la formation de technicien ont légèrement augmenté et que ceux du régime professionnel ont diminué (figure 3).

En comparaison aux chiffres du dernier rapport de l'éducation de 2015, on constate un recul d'un point de la proportion des élèves de l'ES. Si l'on compare aux chiffres observés il y a 10 ans, la proportion des élèves de l'enseignement secondaire a reculé de trois points : elle est donc passée de 33,4 % pour l'année 2006/2007 à 30,5 % pour l'année 2016/2017.

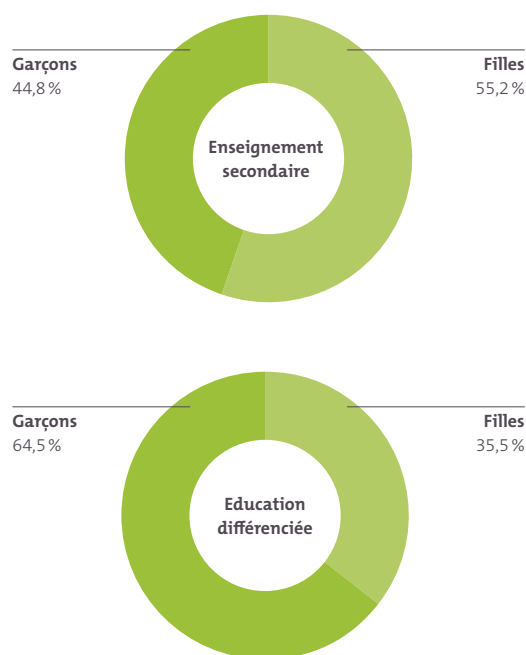
Fig 3 Évolution de la répartition des élèves au sein de l'enseignement secondaire technique



2.3 Répartition des élèves sur les filières en fonction du sexe

En considérant la répartition dans les diverses filières en fonction du sexe (figure 4), on constate que la proportion de garçons (44,8 %) dans l'enseignement secondaire est plus faible que celle à laquelle on pourrait s'attendre avec une répartition égale. En revanche, la proportion de garçons dans l'éducation différenciée (64,5 %) est nettement supérieure à celle des filles. Ainsi, alors que les garçons sont légèrement sous-représentés au plus haut niveau de la scolarité, les deux tiers des élèves des écoles spécialisées sont de sexe masculin. On constate, au Luxembourg, une tendance qui s'observe dans d'autres pays possédant un système éducatif à filières : les filles aspirent un peu plus souvent que les garçons vers les diplômes les plus élevés, alors que les garçons fréquentent les écoles spécialisées bien plus fréquemment que les filles. Une situation qui ne s'est pas modifiée depuis le dernier rapport sur l'éducation.

Fig 4 Répartition des élèves par filière et par sexe



2.4 Répartition des élèves par nationalité et langue

Au cours des dix dernières années, la proportion de citoyens étrangers vivant au Luxembourg s'est accrue davantage et est passée de 41,6 % en 2007 à 47,7 % en 2017.

La population luxembourgeoise est très cosmopolite. Parmi les 590 700 habitants du Luxembourg en 2017, 309 200 (52,3 %) possédaient la nationalité luxembourgeoise. Parmi les 47,7 % d'étrangers, les Portugais étaient la nationalité la plus représentée, avec 96 800 personnes (16,4 % de la population). Au cours des dix dernières années, la proportion de citoyens étrangers vivant au Luxembourg s'est accrue davantage et est passée de 41,6 % en 2007 à 47,7 % en 2017.

Ainsi, le Luxembourg est un pays avec une population d'élèves extrêmement hétérogène. Au cours de l'année scolaire 2016/2017, 57,5 % des élèves des écoles publiques suivant le programme national étaient de nationalité luxembourgeoise, la proportion d'élèves étrangers étant donc de 42,5 %.

La répartition des élèves par filière scolaire et par nationalité (Luxembourgeois/non Luxembourgeois) fait apparaître deux choses : la proportion d'élèves étrangers au Luxembourg, toutes filières

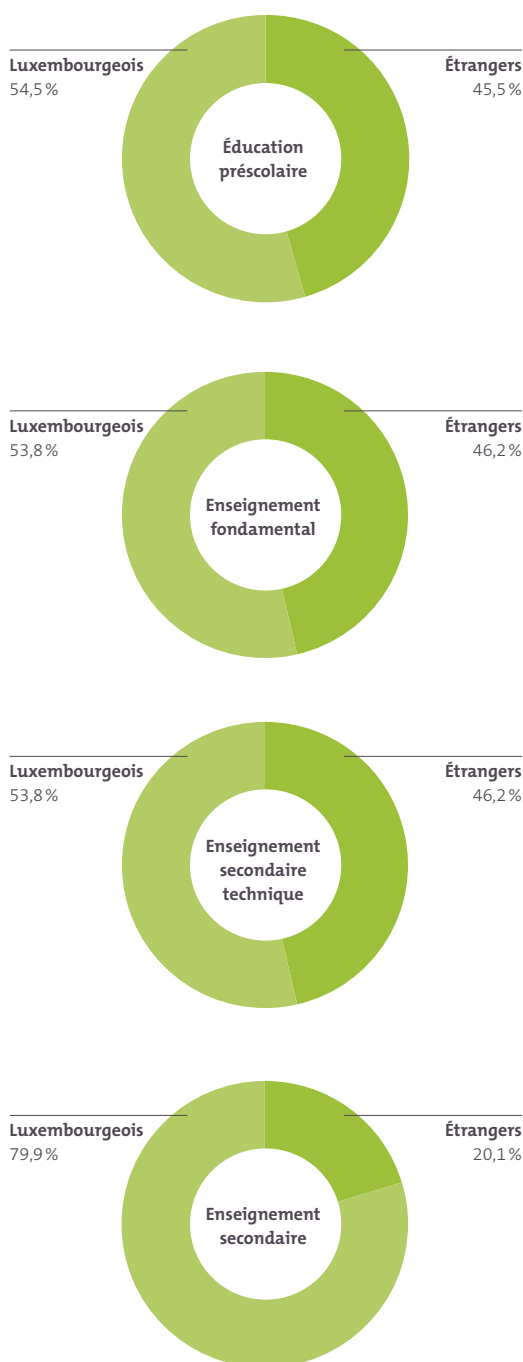
confondues, est, d'une part, très élevée par rapport aux autres pays européens. D'autre part, dans les écoles secondaires suivant le programme national, une différenciation notable a lieu. Alors que dans l'enseignement secondaire les élèves étrangers ne représentent que 20,1 %, leur proportion s'élève à 46,2 % dans l'enseignement secondaire technique (figure 5).

Il y a dix ans (année scolaire 2006/2007), la proportion globale des élèves étrangers dans le système éducatif luxembourgeois était inférieure de quatre points (38,6 %). Parallèlement, les proportions d'élèves étrangers dans l'enseignement secondaire et dans l'enseignement secondaire technique étaient respectivement de 17,8 % et de 41 %. Au cours des dix dernières années, la proportion d'élèves étrangers dans l'enseignement secondaire a ainsi moins fortement augmenté que dans l'ensemble du système éducatif.

L'hétérogénéité de la population d'élèves luxembourgeois est encore plus remarquable si l'on considère la langue principalement parlée à la maison. Au cours de l'année scolaire 2016/2017, seuls 35,9 % des élèves de l'enseignement fondamental avaient le luxembourgeois comme langue principale, et 47,3 % des élèves du secondaire. Il y a dix ans, la proportion d'enfants parlant principalement le luxembourgeois à la maison était de 52,3 % dans l'enseignement fondamental, et de 64,5 % dans le secondaire.

Dans les deux ordres d'enseignement du système éducatif luxembourgeois, les enfants parlant prioritairement le luxembourgeois à la maison sont donc devenus minoritaires : au cours de l'année scolaire 2016/2017, leur proportion était de 41 %, 59 % des enfants parlant principalement une autre langue à la maison. Le portugais est l'« autre » langue la plus importante : 27 % des élèves déclarent communiquer principalement dans cette langue à la maison. Toutefois, les données du dernier recensement général de la population indiquent que 32 % de la population parlent plus d'une langue à la maison – le luxembourgeois n'est alors pas la langue principale, mais fait souvent office de seconde langue.

Fig 5 Répartition des élèves par nationalité et filière pour l'année scolaire 2016/2017



Au cours des dix dernières années, la proportion d'élèves étrangers dans l'enseignement secondaire a ainsi moins fortement augmenté que dans l'ensemble du système éducatif.

Dans les deux ordres d'enseignement du système éducatif luxembourgeois, les enfants parlant prioritairement le luxembourgeois à la maison sont donc devenus minoritaires : au cours de l'année scolaire 2016/2017, leur proportion était de 41 %, 59 % des enfants parlant principalement une autre langue à la maison.

2.5 | Orientation

Toutefois, l'année scolaire 2017/2018 montre une légère inversion de la tendance : les proportions d'élèves concernant l'ESC et l'ESG repartent à la hausse.

À l'issue de la réforme de la méthode d'orientation, qui est entrée en vigueur au cours de l'année scolaire 2017/2018 et qui accorde une plus large part au dialogue avec les parents, ce taux de concordance a atteint 98,2 %.

À la fin de l'année scolaire 2017/2018⁴, 5 094 élèves de l'enseignement fondamental ont été orientés vers les écoles secondaires sur recommandation contraignante.

Parmi eux, 38,7 % ont été placés dans l'enseignement secondaire classique (ESC), 48,6 % dans l'enseignement secondaire général (ESG) et 12,2 % dans la voie de préparation de l'enseignement secondaire général. 0,5 % des élèves ont dû doubler le cycle 4.2. La comparaison avec ces dix dernières années montre nettement que la proportion des élèves orientés vers l'ESC n'a cessé de diminuer, ainsi que celle des élèves orientés vers l'EST/ESG – alors que la proportion d'élèves orientés vers la voie de préparation a pratiquement doublé (cf. tableau 2). Toutefois, l'année scolaire 2017/2018 montre une légère inversion de la tendance : les proportions d'élèves concernant l'ESC et l'ESG repartent à la hausse. Il faudra attendre les prochaines années pour savoir si cette situation est due à la nouvelle méthode d'orientation qui a été mise en œuvre cette année.

En tout état de cause, la concordance entre l'avis des parents et l'orientation effective a nettement augmenté : au cours des années scolaires 2014/2015, 2015/2016 et 2016/2017, les taux de concordance étaient respectivement de 81,8 %, 82 % et 84 %, c'est-à-dire que près d'un cinquième des parents n'étaient pas d'accord avec l'orientation de leurs enfants vers les écoles secondaires. À l'issue de la réforme de la méthode d'orientation, qui est entrée en vigueur au cours de l'année scolaire 2017/2018 et qui accorde une plus large part au dialogue avec les parents, ce taux de concordance a atteint 98,2 %.

Tableau 2 Évolution sur 10 ans de l'orientation à la fin de l'enseignement fondamental

	7° ES/ESC		7° EST/ESG		7° PREP		Rallongement		Total
2006/07	2 061	41,8 %	2 528	51,3 %	294	6,0 %	43	0,9 %	4 926
2007/08	2 067	40,7 %	2 658	52,4 %	327	6,4 %	24	0,5 %	5 076
2008/09	2 037	39,7 %	2 708	52,8 %	360	7,0 %	26	0,5 %	5 131
2009/10	1 939	38,1 %	2 674	52,5 %	444	8,7 %	38	0,7 %	5 095
2010/11	1 941	37,7 %	2 667	51,7 %	474	9,2 %	72	1,4 %	5 154
2011/12	1 943	36,9 %	2 720	51,6 %	543	10,3 %	62	1,2 %	5 268
2012/13	1 820	36,0 %	2 644	52,3 %	538	10,6 %	54	1,1 %	5 056
2013/14	1 685	35,1 %	2 470	51,5 %	605	12,6 %	38	0,8 %	4 798
2014/15	1 805	37,7 %	2 408	50,3 %	525	11,0 %	51	1,1 %	4 789
2015/16	1 797	37,7 %	2 417	50,7 %	506	10,6 %	49	1,0 %	4 769
2016/17	1 884	36,7 %	2 460	47,9 %	769	15,0 %	23	0,4 %	5 136
2017/18	1 972	38,7 %	2 476	48,6 %	621	12,2 %	25	0,5 %	5 094

4 D'après le communiqué de presse du MENJE du 11/07/2018

2.6 | Orientation des élèves en fonction des communes

La transition de l'enseignement fondamental vers une école secondaire ne se résume pas à un changement d'école, mais représente aussi une décision importante quant à la suite du parcours éducatif d'un enfant, qui influencera également ses futurs choix professionnels. Les figures 6, 7 et 8 illustrent la diversité régionale de cette transition. Les recommandations concernant la transition de l'enseignement fondamental à l'enseignement secondaire émises pour les années scolaires 2009/2010 à 2016/2017 sont présentées (en pourcentage) au niveau communal sur une carte. Pour la représentation des données, nous avons regroupé les années scolaires 2009/2010 à 2016/2017 et calculé une moyenne annuelle. Il apparaît clairement que le taux d'orientation de l'enseignement fondamental vers l'ES (figure 6) est plutôt faible dans le nord du pays et plutôt élevé dans le centre – il est à nouveau plutôt faible dans le sud du pays. Le phénomène inverse est observé pour les transitions vers l'EST (figure 7) et vers le régime préparatoire (figure 8). Ces écarts géographiques reflètent les différences sociales, économiques, linguistiques et migratoires (qui s'expliquent historiquement). En conséquence, ils reflètent également les différences concernant la manière dont les enfants sont éduqués et socialisés et les opportunités d'éducation qui leur sont offertes.

Une forte corrélation entre l'orientation vers les filières du secondaire et la nationalité des élèves a été démontrée. Étant donné qu'au Luxembourg, les proportions d'habitants luxembourgeois, portugais et d'autres nationalités sont très variables selon les communes – et que les différences socio-économiques sont également très importantes –, les différences dans l'orientation vers les écoles secondaires sont également très marquées.

Ces cartes ne tiennent pas compte des élèves qui fréquentent des écoles internationales (payantes) qui ne suivent pas le programme d'études national. Ces écoles sont comparables à celles de l'ES et présentes en grand nombre dans la ville de Luxembourg et ses environs. Dans les communes autour de la ville de Luxembourg, un nombre plus im-

portant d'élèves que ne le montre la figure 6 sont orientés vers un établissement semblable à l'ES.

Au cours des prochaines années, il sera particulièrement intéressant d'observer le rôle joué par le concept d'école internationale, publique et gratuite, en particulier dans le sud du pays. Il conviendra également d'observer les effets de la réforme de la méthode d'orientation. →

Fig 6 Proportion d'orientations vers l'ES (ESC) au cours des années scolaires 2009/2010 à 2016/2017

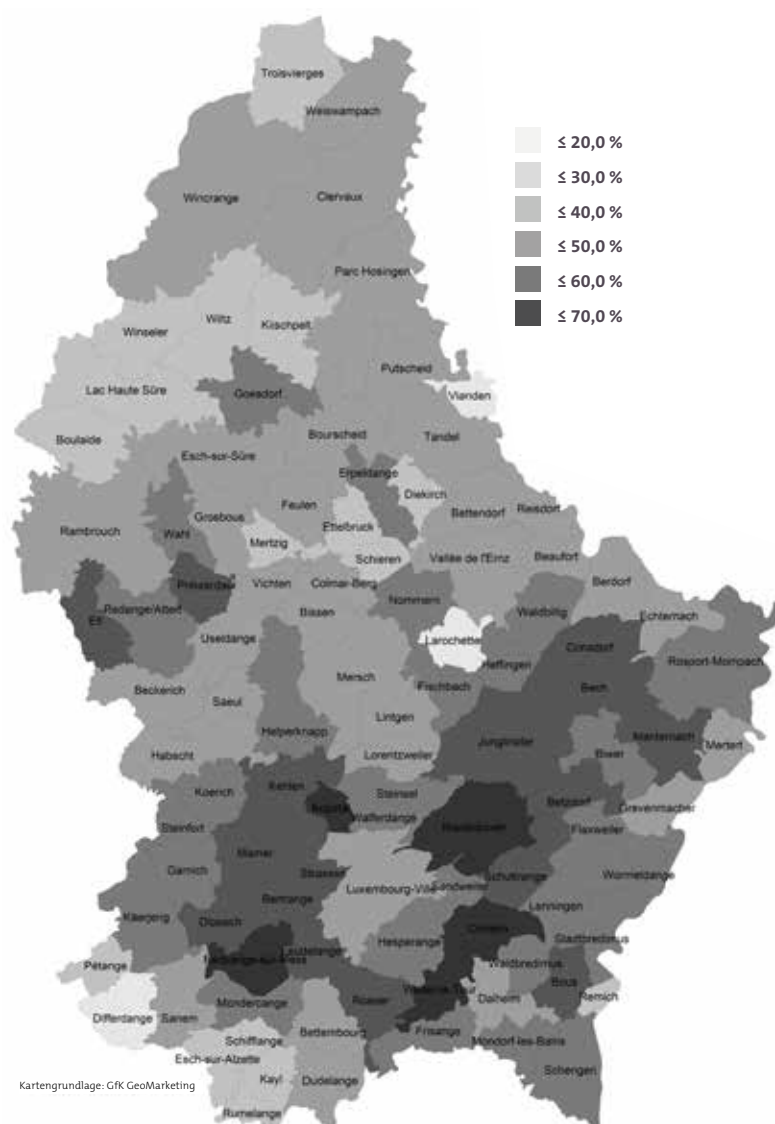




Fig 7 Proportion d'orientations vers l'EST (ESG) au cours des années scolaires 2009/2010 à 2016/2017

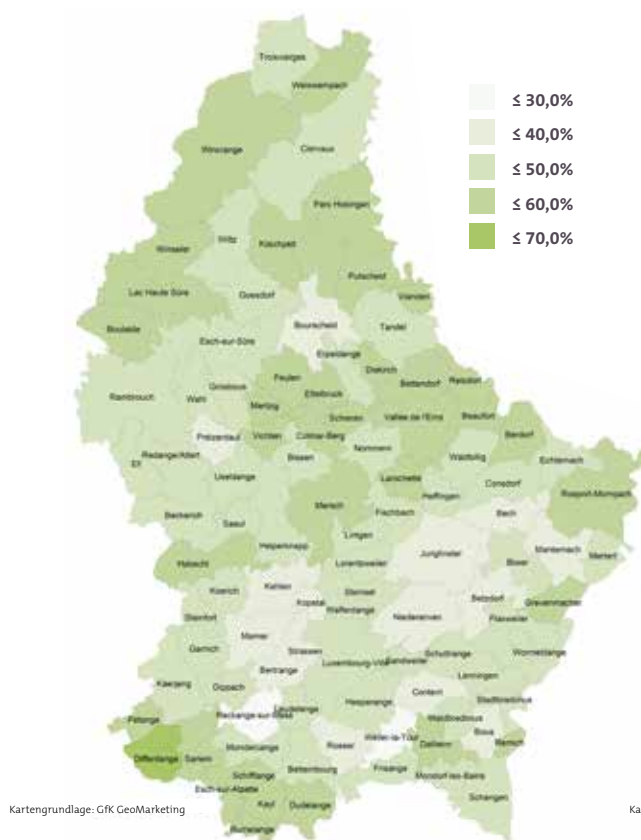
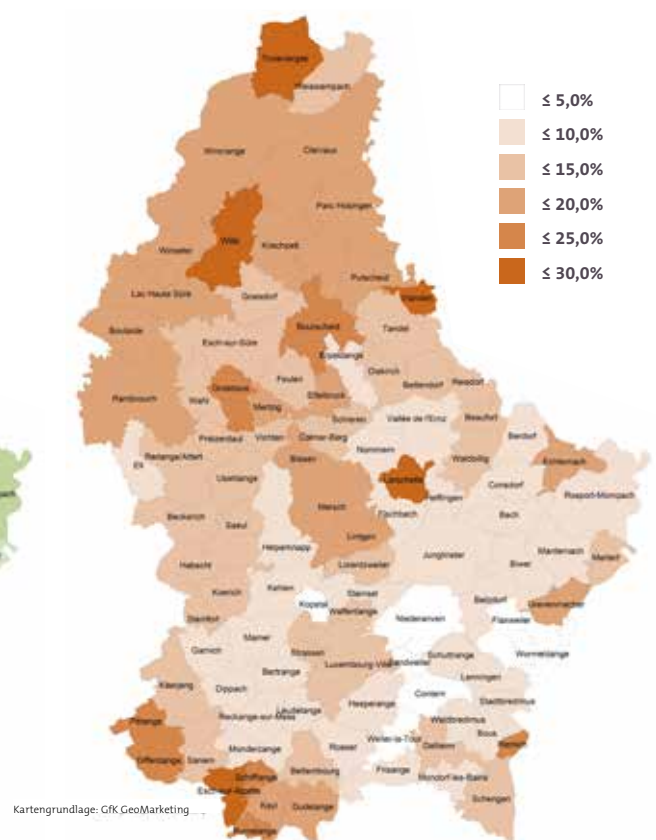


Fig 8 Proportion d'orientations vers le régime préparatoire (Modulaire) au cours des années scolaires 2009/2010 à 2016/2017





→ En considérant les transitions de l'enseignement fondamental vers l'enseignement secondaire (ES) ou l'enseignement secondaire technique (EST) et vers le régime préparatoire (MO) pour la seule année scolaire 2016/2017 et en fonction de la nationalité, la différence entre les enfants d'origine luxembourgeoise et ceux d'origine portugaise est notable. Alors que 49 % des élèves de nationalité luxembourgeoise sont orientés vers l'ES, seuls 10,9 % de ceux de nationalité portugaise le sont. Parmi les élèves possédant une autre nationalité la proportion de ceux qui sont orientés vers

l'ES s'élève à 34,9 %. Les décisions d'orientation vers le régime préparatoire sont pratiquement inversées : on observe que 28,1 % des élèves portugais et 15,8 % des élèves d'une autre nationalité, mais seulement 8,8 % des élèves luxembourgeois y sont orientés. 60,7 % des élèves portugais sont orientés vers l'EST, contre 41,9 % des élèves luxembourgeois. La répartition entre les élèves de différentes nationalités est à peu près égale pour ceux dont le séjour dans l'enseignement fondamental est prolongé : le « rallongement » (cf. tableau 3).

Alors que 49 % des élèves de nationalité luxembourgeoise sont orientés vers l'ES, seuls 10,9 % de ceux de nationalité portugaise le sont.

Tableau 3 Transition de l'enseignement fondamental à l'enseignement secondaire par nationalité, 2016/2017

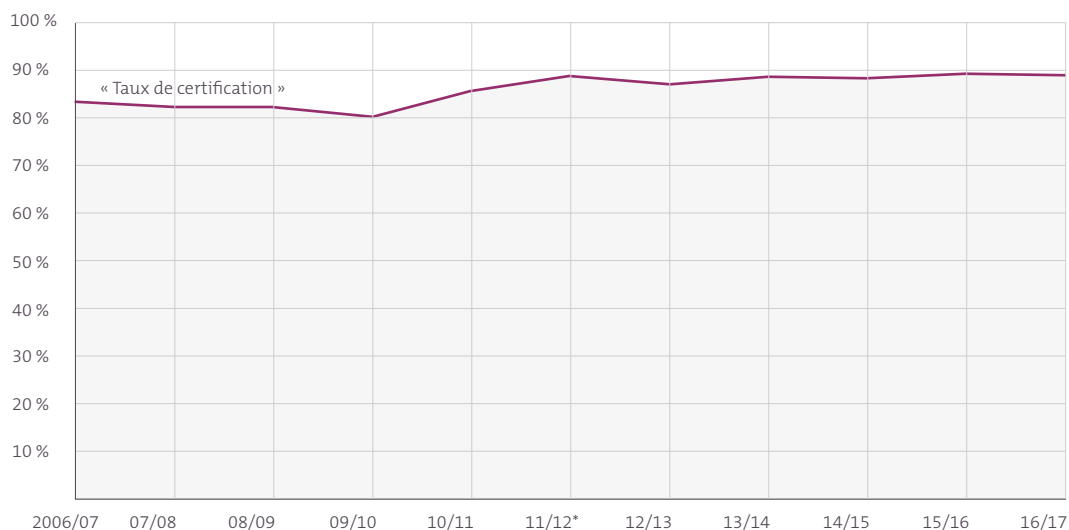
	Luxembourgeois	Portugais	Autres
7° ES	49,0 %	10,9 %	34,9 %
7° EST	41,9 %	60,7 %	48,6 %
7° PREP	8,8 %	28,1 %	15,8 %
RALLONGEMENT	0,4 %	0,4 %	0,7 %

2.7 | Certifications

Ce pourcentage de réussite est presque le plus élevé depuis 10 ans.

L'une des principales fonctions d'un système éducatif est de permettre au plus grand nombre d'élèves d'atteindre une qualification de fin d'études. Au cours de l'année scolaire 2016/2017 (toutes filières scolaires confondues), 89 % des élèves ont obtenu une certification (« taux de certification », figure 9). Ce pourcentage de réussite est presque le plus élevé depuis 10 ans (cf. figure 9). ●

Fig 9 Taux de certification par année scolaire



* À la suite d'une modification de la formation, deux promotions ont passé leur certification en 2011/2012. Ceci a entraîné une augmentation globale du « taux de certification ».